

CATALOGUE FORMATION

MASTERE SPECIALISE MANAGEMENT DE PROJETS ÉVÉNEMENTIELS



ESETH Business School est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. **ESETH Business School** dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Présentation

Le Mastère Spécialisé Management de Projets Événementiels (MPE) de l'ESETH est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 1 an des cadres supérieurs capables de concevoir, planifier, organiser, commercialiser et piloter des événements de toute taille (séminaires, congrès, mariages, lancements de produits) au sein ou en lien avec les établissements d'hébergement et de restauration.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins de Responsables chargés du Management de Projets Événementiels au sein des structures hôtelières et de restauration, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère Spécialisé MPE de l'ESETH permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Prérequis

NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère Spécialisé Management de Projets Événementiels (MPE) de l'ESETH est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2^{ème} année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Objectifs

Le Mastère Spécialisé Management de Projets Événementiels (MPE) de l'ESETH est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Maîtriser l'intégralité du cycle de vie d'un projet événementiel : de l'idée initiale à l'évaluation post-événement.
- ❖ Coordonner les multiples prestataires et gérer la logistique complexe pour des événements de grande ampleur
- ❖ Maîtriser le cadre légal, les normes de sécurité, et les procédures d'assurance et de gestion des risques spécifiques à l'événementiel
- ❖ Savoir gérer et animer des équipes projets temporaires et multidisciplinaires, composées du personnel interne et des prestataires externes.
- ❖ Anticiper les besoins spécifiques du client événementiel et assurer une excellence de service pour garantir la fidélisation et l'acquisition de nouveaux contrats par recommandation
- ❖ Déterminer la structure des coûts, fixer la politique tarifaire et utiliser les outils de contrôle de gestion événementiel pour garantir la rentabilité maximale de l'événement
- ❖ Élaborer une stratégie marketing ciblée pour positionner l'établissement comme un lieu privilégié pour l'événementiel professionnel et privé
- ❖ Savoir commercialiser et optimiser l'utilisation des différents espaces de l'établissement en appliquant les principes du Revenue Management aux capacités événementielles.

Méthode pédagogique et évaluation

Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

Durée et Financement

DURÉE DES ÉTUDES :

- 1 an pour les étudiants titulaires d'un Mastère ou d'un Mastère 1 ou diplôme équivalent.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2025 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2025
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de Janvier 2026 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible à partir de la 3e année

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Bachelor a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire en première année de Mastère

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Débouchés

- ❖ Directeur de la Commercialisation Événementielle
- ❖ Chef de Projet Événementiel Interne
- ❖ Coordinateur de Banquet
- ❖ Revenue Manager Spécialisé Événementiel
- ❖ Chef de Projet Événementiel
- ❖ Responsable de Production Événementielle
- ❖ Acheteur de Prestations Hôtelières et Restauration
- ❖ Chargé de Projets Événementiels et de Partenariats
- ❖ Consultant(e) en Management Événementiel

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Programme

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours
en entreprise

La formation MPE de l'année de spécialisation est organisée autour de deux (2) axes :

AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION

Semestre 1 :

- ❖ Gestion de projets agile
- ❖ E-commerce et gestion de la relation client
- ❖ Stratégies de communication digitale et Initiation aux Ads
- ❖ Études et Analyse de Marché Internationales
Stratégies commerciales des entreprises
- ❖ Intelligence économique et veille stratégique
- ❖ Stratégies d'influence et de lobbying
- ❖ Business Game

Semestre 2 :

- ❖ Droit social et contraintes éthiques
- ❖ Investigation et reformulation du besoin client
- ❖ Management des équipes
- ❖ ISO 14001 et Management environnemental
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Rédaction du Mémoire professionnel

❖ AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION (Facultatif)

- ❖ Validation des blocs de compétences :

Bloc 1 : Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 2 : Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

Bloc 3 : Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

Bloc 4 : Elaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 5 : Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Référent handicap : Stéphane NOAH

Téléphone : 0160055830

Mail : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@emsp-bs.fr / admissions@emsp-bs.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant [Cette page](#)

Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.

Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école